

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon Fournier

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENT

France..... 8 fr.
Etranger (union postale)..... 9 »

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1^{er} janvier 1894.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne..... » 50
Réclames..... 1 »
Faits divers..... 2 »

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Exposition de Lyon. — Les Récompenses : Projet de loi. — Partie non officielle : L'Enseignement primaire à l'Exposition. — Les Vases de Sèvres. — Les Soies et les Soieries (suite et fin). — Pavillon de la Ville de Lyon : Musée historique lyonnais. — L'Art à l'Exposition : Le Salon (6^e article). — Exposition ouvrière. — Congrès de la propriété bâtie : L'Hygiène de la Maison et les Logements insalubres. Rapport par M. le Docteur Cazeneuve. — Le Café.

CHRONIQUE

HEBDOMADAIRE



Le Parc est aujourd'hui désert ; les grands palais sont pleins de solitude, et l'Exposition elle-même, dans le tourbillon dévorant de la vie présente n'est plus qu'un souvenir, à demi estompé par les brumes d'un passé si voisin et déjà si lointain !

Il sera bientôt trop tard pour parler encore d'elle ; les distinctions honorifiques qui vont récompenser ses meilleurs serviteurs ne la tireront un instant de l'oubli qu'en provoquant un effort de mémoire, et pour laisser bientôt la nuit obscure s'épaissir autour d'elle. Ainsi va le monde et nul ne peut avoir la prétention de le changer. En 1890, l'Exposition de 1889 était déjà une chose très lointaine, un décor entrevu dans un rêve, mais il y avait longtemps, longtemps... On en parlait doucement, de peur de réveiller en le profanant, ce souvenir vieillot !

Il en est de même ici. Chacun a repris son existence coutumière, le train-train de sa vie ordinaire, ses anciennes habitudes. L'Exposition avait tout bousculé, tout dérangé. Cette étrange, en vérité, avait bouleversé tous les ménages, elle avait obligé tout le monde à vivre en dehors, d'une vie extérieure, toute de gaieté, de mouvements, de bruits. Le domicile était un campement envahi par les parents ou les amis de la campagne ; la rue n'appartenait plus qu'à la foule qui y séjournait et les tramways, les voitures qui se croisaient en tous sens interdisaient la chaussée aux promeneurs inoffensifs, tranquilles et lents qui en ont aujourd'hui repris possession. C'est que tout est rentré dans l'ordre ; la cité a repris son aspect calme et le bonheur égoïste, qui s'isole et se suffit à lui-même, a repris tous ses droits et triomphe sur toute la ligne.

C'est pourtant navrant de penser que les plus rudes et les plus vaillants efforts aboutissent là, à ce néant de toutes choses, de toutes les vanités et de toutes les entreprises. J'avais été à l'Exposition, à l'heure de l'ouverture, sous la

pluie battante, qui ne pouvait rien contre la force des radieuses espérances ; j'étais aussi à la fermeture, à la dernière heure, où tout ce monde artificiel créé dans cette cité éphémère par la consécration bienfaisante de toutes les bonnes volontés, allait disparaître — et je me demandais s'il était possible que tant d'efforts, d'intelligences, de capitaux dépensés, eussent été mis en œuvre ou en mouvement pour ce résultat final, s'il n'y avait pas là une suprême et ironique leçon, si les Hindous n'avaient pas raison en leur conception apathique du Nirvâna et s'il valait la peine de commencer quelque chose puisque le néant, le rien, la conclusion vide étaient au bout de tout.

Pour créer ce souvenir éphémère, il a fallu trois ans de luttes : l'intervention de toutes les influences, des conseillers municipaux, des conseillers généraux, de tous les membres des corps élus, des députés, des sénateurs, des ministres ; la participation de tous les budgets, y compris les budgets privés, pour une somme formidable de cinq ou six millions ; les meilleurs fabricants ont stimulé leurs merveilleux ouvriers, on a produit des chefs-d'œuvre, et à côté des chefs-d'œuvre beaucoup de choses qui méritaient d'être vues et capables d'exciter l'admiration — et tout cela en quelques semaines serait destiné à disparaître, sans rémission possible et confié seulement à l'infidélité légère des mémoires pour espérer en la justice de vagues lendemains. L'œuvre accomplie en 1894, valait pourtant mieux que cela. Il est juste, il est équitable que pieusement, ceux qui l'aimèrent et la servirent avec dévouement et fidélité aient eu quelque souci de conserver son souvenir par le papier plus robuste que le fer, la pierre et le bois, par le livre plus durable au temps, que les palais orgueilleux.

M. Victor Fournier qui, dès la première heure prêta au projet de l'Exposition, le plus large, le plus désintéressé et le plus dévoué concours, a mis une certaine coquetterie à laisser survivre son dévouement à l'Exposition elle-même ; il a réuni tous ses collaborateurs et leur a demandé de fixer les impressions qu'ils avaient recueillies, dans un ouvrage auquel ne seront marchandés aucune des ressources, aucun des avantages de l'art typographique moderne ; il sortira des presses de l'imprimerie

Rey, c'est tout dire. Cet ouvrage sera le Livre d'or de l'Exposition ; il racontera en quelques brèves pages, pour en perpétuer le souvenir, comment elle fut conçue, exécutée et organisée ; quel fut son territoire et quels furent ses serviteurs passionnés que rien autre ne détermina que le souci du bon renom de la cité Lyonnaise ; puis il dira les grandes dates — et les dates tragiques — de cette période de six mois qui vit de si grands et de si néfastes choses ; enfin il décrira pour le mieux l'Exposition coloniale et l'Exposition industrielle proprement dite, en fixant autant que possible par la gravure et le dessin les expositions particulières qui auront le plus frappé le visiteur.

L'Exposition de 1894 renaîtra ainsi en elle-même ; elle sortira triomphante, dans son apparence pleine de charmes et d'éclats, à côté des rapports officiels que préparent avec ardeur, la Municipalité, la Chambre de commerce et les Commissaires coloniaux. Et ce sera pour nous consoler de la fragilité de nos œuvres que cette perpétuité annexée à leur souvenir.

Ce livre est une dette de reconnaissance qu'au nom de la cité lyonnaise, M. Fournier paye à l'Exposition ; tous ceux qui aiment Lyon lui sauront gré de la tâche nouvelle qu'il entreprend, modestement de lui-même, sans réclamer aucun concours officiel, ou plutôt sans demander que les concours officiels assument seuls tous les frais, tous les risques, toutes les dépenses de cette bienveillante et onéreuse publication.

C'est un dernier hommage rendu à l'Exposition que de l'honorer ainsi en créant le livre qui parlera d'elle comme elle fut elle-même créée — par l'initiative privée : c'est une raison de plus pour que les bonnes volontés se serrent compactes autour du promoteur et lui viennent en aide. L'œuvre est populaire dans son esprit, dans son exécution, dans son prix lui-même ; il faut lui donner, sans marchander, la large popularité à laquelle elle a droit.

C'est aux amis de l'Exposition qu'elle s'adresse ; c'est à eux que nous la confions, avec la certitude de leur appui et du succès final.

PARTIE OFFICIELLE

EXPOSITION DE LYON

LES RÉCOMPENSES

Le Gouvernement a fait distribuer aux députés, le projet relatif aux récompenses à décerner à l'occasion de l'Exposition de Lyon. Ce projet est ainsi conçu :

Messieurs,

L'Exposition de Lyon vient de clore ses portes ; elle était organisée par la Municipalité lyonnaise avec le concours des principaux corps constitués de la région. Le Gouvernement, vous le savez, lui a accordé son patronage et s'est efforcé d'alléger la tâche qui incombait à ses promoteurs. Vous êtes entrés dans la même voie en mettant à la disposition du ministre du commerce un crédit de 380,000 fr. destiné à permettre l'extension des sections d'intérêt général, la participation de l'exposition permanente des colonies, l'installation d'une exposition ouvrière et l'envoi de délégués ouvriers.

Les efforts persévérants et dévoués des assemblées locales, les sacrifices considérables qu'elles se sont imposés, la sympathie que leur ont témoignée les pouvoirs publics ont eu raison des difficultés inhérentes à une semblable entreprise.

Les résultats obtenus sont à la hauteur de ce que l'on pouvait espérer de l'union de tant de bonnes volontés. Les étrangers aussi bien que les Français ont répondu en grand nombre à l'appel qui leur était adressé.

Plus de 6,000 exposants ont pris part à ce brillant concours international qui attira une foule de visiteurs et fut pour notre industrie comme pour l'art français, l'occasion d'un nouveau succès.

A la suite de chacune des grandes Expositions internationales qui ont eu lieu jusqu'à ce jour, il a été fait des nominations et des promotions exceptionnelles dans l'ordre de la Légion d'honneur. C'est ainsi qu'il a été décerné à la suite des Expositions de Vienne (1873) : une croix de grand-officier, deux croix de commandeur, six croix d'officier et quarante-sept croix de chevalier ; de Philadelphie (1876) : trois croix d'officier et vingt-cinq de chevalier ; de Sydney et de Melbourne (1879-1880) : vingt croix de chevalier ; d'Amsterdam (1883) : deux croix de commandeur, cinq d'officier et cinquante de chevalier ; de Londres (1883) : cinq croix d'officier et vingt-cinq de chevalier ; d'Anvers (1885) : quatorze croix d'officier et soixante-cinq de chevalier ; de Liverpool (1885) : une croix d'officier et cinq de chevalier ; de Melbourne, Bruxelles et Barcelone (1883) : huit croix d'officier et quarante-cinq de chevalier ; de Moscou (1891) : huit croix d'officier, cinquante de chevalier ; de Chicago (1893) : trente-trois croix d'officier et cent soixante-deux de chevalier.

Nous référant à ces précédents, nous vous prions de vouloir bien autoriser le Gouvernement, à l'occasion de l'Exposition de Lyon, de faire, dans l'ordre national de la Légion d'honneur, en dehors des dispositions restrictives de la loi du 25 juillet 1873, des nominations et promotions dont le nombre ne pourra pas dépasser une croix de grand-officier, dix croix d'officier et cinquante croix de chevalier.

Nous soumettons, à cet effet, à vos délibérations le projet de loi ci-après :

Le Président de la République française décrète : Le projet de loi dont la teneur suit sera

présenté à la Chambre des députés par le ministre du commerce, de l'industrie et des postes et télégraphes, qui est chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion :

« Article unique. — A l'occasion de l'Exposition internationale de Lyon, qui a eu lieu en 1894, le Gouvernement est autorisé à faire dans l'ordre national de la Légion d'honneur, en dehors des dispositions restrictives de la loi du 25 juillet 1873, des nominations et des promotions dont le nombre ne pourra pas dépasser une croix de grand-officier, dix croix d'officier et cinquante croix de chevalier. »

PARTIE NON OFFICIELLE

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

A l'Exposition de Lyon

La belle Exposition scolaire, installée dans le Pavillon de la Ville de Lyon, méritait mieux, à coup sûr, que de courtes et rapides appréciations.

Nous sommes heureux, au moment où tant de travaux intéressants vont être dispersés, de pouvoir en fixer le souvenir, en reproduisant l'article que notre confrère *Le Progrès* a consacré à cette démonstration évidente et pratique des progrès réalisés par nos écoles publiques.

I

Avant d'entreprendre cet examen, nous devons rendre hommage à l'éminent et dévoué organisateur qui a présidé à l'installation de cette partie de l'Exposition, M. Poirier, professeur du Lycée de Lyon, qui n'a épargné ni son temps ni sa peine pour mener à bien cette œuvre délicate.

Dans le pavillon de la ville de Lyon quatre salles ont été affectées à l'enseignement primaire. Dans l'une se trouvent les écoles primaires supérieures de Lyon ; dans une autre les écoles élémentaires ; la troisième est occupée par les écoles maternelles et par les écoles primaires des départements ; enfin le ministère de l'instruction publique occupe la quatrième.

Nous commencerons naturellement notre étude par ce qui nous intéresse le plus, nous Lyonnais, c'est-à-dire par les écoles municipales de Lyon, dont l'exposition très complète et très remarquable est digne des maîtres dévoués qui les dirigent.

En premier lieu, les écoles primaires, qui sont très brillamment représentées, occupent à elles seules toute une salle.

Les travaux exposés comprennent des plans, dessins géométriques et d'ornement, croquis cotés, cahiers d'élèves, collections pour l'enseignement des sciences, etc. On voit par les nombreux objets en fer et en bois exposés que le travail manuel, le dessin et le modelage sont en honneur dans les écoles primaires supérieures de garçons.

L'enseignement des travaux manuels est donné avec fruit et méthode dans ces écoles qui préparent à l'industrie des contremaîtres intelligents et capables.

Les écoles supérieures de la rue Neyret, de la rue Chaponnay, de la place de Serin et de la rue de Condé ont une exposition vraiment digne d'éloges.

Quant aux écoles supérieures de filles de la rue d'Auvergne, de la place Croix-Pâquet, de

la rue Mazenod et de la place Serin, elles ont également des expositions pleines d'intérêt.

En outre des travaux ordinaires : cahiers, cartes, etc., elles montrent de jolis dessins d'ornement et des collections complètes de lingerie et de confection qui témoignent que plus tard les jeunes filles de ces écoles sauront se passer de la lingère et de la couturière et connaîtront le moyen d'augmenter les ressources de leur budget en diminuant leurs dépenses, ce qui n'est pas à dédaigner.

II

Les écoles primaires élémentaires de Lyon sont représentées par des travaux scolaires nombreux et variés. — Cahiers journaliers, albums de dessins, travaux manuels s'y rencontrent à profusion.

Les cahiers de nos jeunes élèves sont très soignés ; ils sont propres, les devoirs y sont bien disposés et ils présentent aux regards de ceux qui les ouvrent, de très bonnes écritures. Où sont les adversaires de l'enseignement laïque qui prétendaient que les écoles congréganistes seules forment de bons calligraphes ?

Dans ces cahiers intéressants à consulter on trouve encore autre chose que des écritures correctes : des devoirs sur les sciences élémentaires, sur l'histoire et des cartes géographiques habilement exécutées montrent surabondamment la valeur de l'enseignement donné dans nos modestes écoles communales. On voit bien que l'école prépare l'enfant à comprendre ce qu'il verra et ce qu'il entendra une fois homme et qu'elle le forme au rôle qu'il doit jouer dans la vie.

Parmi les nombreuses écoles de garçons qui ont envoyé des travaux d'écoliers, nous citerons les écoles de la rue Vieille-Monnaie, de la rue Vaucanson, de la rue de Tunisie, de la rue Sergent-Blandan, de la rue Neyret, de la place Morel, de la rue Centrale, de la rue Smith, de la rue Palais-Grillet, de la rue de Condé, de la rue Adélaïde-Perrin, de la rue Jacquard, de la rue Pailleron, de la rue Chaponnay, de la rue Béchevelin, de la rue de l'Ordre, de la rue Paul-Bert, de la grande rue de la Guillotière, de la rue de Vendôme, de l'avenue des Ponts, de la rue de la Part-Dieu, de Montchat, de la rue d'Ecully, de la rue du Chapeau-Rouge, de la rue Boileau, de l'avenue de Saxe, de la rue Tronchet, de la rue Bossuet, etc., etc.

Les travaux d'élèves présentés par les écoles ont, à peu de chose près, la même valeur et il serait très difficile d'y trouver des différences appréciables. Certaines petites écoles ont des travaux qui égalent, s'ils ne les surpassent, ceux exposés par des écoles plus importantes par le nombre des classes.

Cela montre l'unité de l'enseignement donné dans l'enseignement primaire et le zèle apporté par tous les maîtres dans leur tâche quotidienne.

Les travaux des petites filles se rapprochent sensiblement de ceux des garçons, si nous ne considérons que les cahiers journaliers ; mais, grâce à leurs ouvrages manuels, ils flattent davantage parce qu'ils présentent plus de variété.

Ici, étalés sur des tables, sont de grands albums garnis de broderies délicates et des travaux de couture merveilleusement finis ; là, dans des vitrines, figurent des confections et

des ouvrages très divers représentant tous les genres de travaux qui peuvent occuper la femme dans son intérieur.

C'est avec plaisir que l'on examine les ouvrages divers qui sont une preuve que ces élèves reçoivent, en dehors des notions de sciences indispensables, une instruction complète et méthodique sur les travaux manuels que toute mère de famille doit connaître.

Si presque toutes les écoles de filles ont exposé des cahiers bien tenus, citons celles dont les travaux d'aiguille sont remarquables par les visiteurs : l'école de la place des Pénitents, de la rue des Forces, de la place des Jacobins, de la rue Imbert-Colomès, de la rue des Capucins, de la rue de Condé, de la rue de l'Ordre, de la rue Mazenod, de l'avenue des Ponts, de la rue Mongolfier, de la rue Tronchet, de la rue d'Ecully, de la rue de Créqui, de la rue Pierre-Corneille, etc., etc.

Les travaux d'écoliers sont accompagnés d'autres travaux faits par les maîtres eux-mêmes. Nous pouvons dire qu'ils sont tous bien exécutés et que quelques-uns ont une valeur exceptionnelle.

M. Remilieux a un appareil très ingénieux pour l'enseignement de la lecture ; cet appareil doit donner d'excellents résultats entre les mains d'un maître en connaissant bien le mécanisme. M. Lescure a exposé une collection minéralogique très complète.

M. Perrot et M. Anjou ont exposé chacun une méthode d'écriture.

M. Nesme a des cartes murales destinées à venir en aide à l'enseignement de l'histoire.

M. Destips a présenté une méthode très étudiée sur l'enseignement de la composition française ; un mémoire sur la direction des écoles ; un autre sur l'enseignement de la géographie d'après les principes scientifiques. Ses diverses cartes en relief sont un travail délicat et d'une finesse d'exécution qui en font de petits chefs-d'œuvre ; elles font d'ailleurs l'admiration de tous les connaisseurs. Très remarqué encore l'album de photographies que M. Destips a confectionné lui-même pour son école.

M. Bador a un manuscrit intéressant sur l'enseignement du français dans les écoles primaires.

M. Nury a de jolies collections d'histoire naturelle et des échantillons de soies diverses.

M. Ranc et M. Thomas ont présenté chacun une méthode de dessin très rationnelle.

M. Guthans a également une collection de minéraux très utile pour l'enseignement de la géologie.

M^{me} Destips, qui a collaboré aux cartes en relief présentées par M. Destips, a exposé en outre une méthode de dessin appliquée aux travaux manuels et à l'ornementation, ainsi qu'une très coquette collection de cartonnages.

M^{me} Revoïn a, dans une vitrine, un musée scolaire bien organisé. (A suivre.)

Les Vases de Sèvres

Le Gouvernement vient de consentir à laisser en dépôt dans notre ville les quatre magnifiques vases de Sèvres qui ornaient le salon d'honneur du pavillon de la Ville de Lyon, à l'Exposition. Ces vases dont la valeur dépasse 20,000 fr. ont été transportés à l'Hôtel de Ville, où ils servent à la décoration du salon rouge.

Les Soies et les Soieries

A L'EXPOSITION DE LYON EN 1894

— SUITE ET FIN —

Le quatrième groupe est des plus intéressants. Il y a tout d'abord un métier de velours de Gênes, colorié, triple corps, très remarquable par la richesse de ses dessins et de ses coloris ; la multitude de fils disposés sur les cantres, et qui s'entrecroisent sans s'enchevêtrer, arrête le public curieux. Ce métier, dont le fonctionnement exige un maître-tisseur artiste, et un tireur de fers, est le type des métiers de la Croix-Rousse, où se fabriquent les beaux damas d'ameublement, les lampas, les velours riches, etc.

Le métier suivant est un métier à rubans, de Saint-Etienne. Il est mû électriquement et tisse huit rubans à la fois. Ce métier est des plus admirés.

Le métier à broder qui vient à la suite est un spécimen des métiers dits de Saint-Gall ; il a six mètres de long et permet d'exécuter des broderies sur des tissus quelconques. L'industrie de la broderie prend tous les jours du développement dans la région lyonnaise ; une école municipale de broderie a été installée, et il est hors de doute que les facilités héréditaires de la population pour tout ce qui concerne le goût et le cachet artistique des articles de mode, ne s'adaptent vite à cette nouvelle branche d'activité industrielle.

Enfin la série est terminée par un petit métier à lacets de St-Chamond, qui demande à être perfectionné, surtout au point de vue du vacarme que le jeu de ses *poupées* ou bobines produit continuellement.

Ce quatrième groupe, dont les métiers, sauf celui tissant le velours de Gênes, sont mus électriquement, occupe sept personnes.

La force électrique qui actionne la monographie est prise sur les câbles qui passent au-dessus, à environ huit mètres de hauteur. Chaque métier possède un petit moteur à réglage facile. Seul, le premier groupe a une dynamo actionnant une transmission commune aux bassines de filature, aux machines à purger et aux moulins de trames et d'organsins.

Avant de quitter la salle de la *monographie de la soie*, le visiteur doit jeter un coup d'œil sur deux magnifiques planisphères mesurant chacun sept mètres de longueur sur quatre de hauteur. Ces planisphères, dus à M. Marius Morand, le savant secrétaire de la Chambre de commerce de Lyon, sont consacrés, l'un à la soie, l'autre à la soierie. L'un et l'autre indiquent, par des teintes graduées, la production, l'importation et l'exportation des soies, des soieries. En comparant ces deux planisphères, l'observateur attentif est amené à faire la constatation suivante : la plupart des pays grands producteurs de soierie ne produisent pas ou ne produisent que très insuffisamment la soie qu'ils transforment. D'où cette nécessité qui s'impose pour ces pays de recevoir en franchise de droits de douane les matières premières de leurs tissages. Cette remarque n'est pas inutile par ce temps de protectionnisme.

La salle de la monographie renferme encore l'exposition de la Chambre de commerce de Lyon, des institutions créées ou subventionnées par elle, prévoyance, assistance, etc.

II. — De la monographie, on pénètre dans les salons de la soierie par une avenue qui aboutit au centre de la Coupole. Cette avenue traverse trois salons. Le premier renferme des spécimens remarquables de soierie haute nouveauté, en unis et en façonnés : des robes de soies brodées ; des pas-

sementeries et franges d'or et d'argent ; des foulards disposés avec goût ; de superbes satins de toutes nuances ; des crêpes et mousselines ; des tissus pour cravates ; des velours et satins imprimés ; enfin des tissus pour ameublements et voitures. Ce salon contient aussi l'Exposition de l'Ecole municipale de tissage, qui a exposé des gravures tissées en taille-douce d'un fini achevé.

Le deuxième salon, ou salon mosaïque, a été dénommé ainsi pour indiquer que les tissus étaient disséminés afin de se faire valoir réciproquement. C'est la première fois que la fabrique lyonnaise expose de la sorte, et on n'était pas sans appréhension sur le succès de l'innovation. Mais le promoteur de l'idée, M. Bachelard, n'eut pas un instant de découragement ; avec le concours de quelques amis qu'il avait convaincus, il consacra son temps, son goût artistique et sa science de fabricant, à l'étalage et à l'arrangement des six cents pièces remarquables qui composent ce salon. Tous les tissus produits à Lyon sont représentés : les taffetas, les failles, les moires, les velours, les façonnés dans toutes les gammes, les tissus d'ameublement, les tulles, les dentelles, les crêpes, les foulards, etc. Au centre est installée une belle statue en bronze due à M. Devaux, sculpteur lyonnais, et coulée spécialement pour le salon mosaïque ; puis, çà et là, sont placés des objets d'art : buste en marbre, bronze d'art, vases et coffrets d'argent ciselés, etc. En un mot, comme cela a été dit, ce salon offre l'aspect d'une riche corbeille de noces.

Le troisième salon est semblable au premier. On y remarque une splendide exposition d'ornements d'église, où on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de la richesse des matériaux ou du fini de l'exécution.

A droite et à gauche du portique du fond, se trouvent deux portraits brodés au petit point carré ; l'un représente Meissonier ; l'autre M. Edouard Aynard, l'éminent président de la Chambre de commerce de Lyon et député du Rhône.

Une innovation, très goûtée d'ailleurs, a été l'ouverture, le soir, du salon de la soierie. Un éclairage particulier a été installé à cet effet : il comprend 26 lampes électriques, dont 23 à incandescence de 500 bougies chacune, et 3 lampes à arc. L'effet produit le soir est merveilleux ; c'est, au surplus, sous cette lumière, analogue à celle des grands bals et des soirées officielles, que la soierie demande à être vue. On peut dire que l'expérience a parfaitement réussi.

II. — En sortant des salons de la soierie et en avançant vers le centre de la Coupole, on traverse le groupe de la passementerie, modes et ameublements, de la broderie à la main et à la mécanique ; de la dentelle ; des dorures, etc. Nombre de ces expositions sont des plus remarquables. La broderie artistique surtout a produit des travaux qui attirent l'attention des connaisseurs. La broderie japonaise, en particulier, est représentée par des spécimens hors pairs.

Nous avons ainsi parcouru tout le secteur soyeux où le Comité d'organisation a pu grouper heureusement ce qui relève de la grande industrie lyonnaise. Le concours moral et financier de la Chambre de commerce et du Conseil municipal de Lyon a permis d'assurer la réussite de cette partie importante de l'Exposition ; mais la plus grande part du succès est due au dévouement et à l'action incessante du président du Comité, l'honorable M. Piotet, président de la Chambre syndicale de la fabrique lyonnaise, auquel on ne saurait trop rendre hommage. Indépendamment des salons de la soierie, il reste encore, disséminés un peu partout, dans le Palais des Arts religieux, dans les Palais Coloniaux, etc., des produits ou des outillages relevant directement de l'industrie soyeuse ;

mais l'énumération même succincte entraînerait trop loin.

En terminant, il est bon de dégager l'idée qui a présidé à cette organisation de l'exposition des soies et soieries. On a voulu grouper, dans leur suite logique, les opérations par lesquelles passe un produit pour, de matière brute, devenir un objet fabriqué. La matière première, les manipulations diverses, préparatoires et accessoires, ont défilé sous les yeux du public et constituent ainsi une leçon de choses qui, si on en juge par l'affluence des visiteurs, a été particulièrement goûtée. On assure que ce principe sera adopté pour la grande Exposition de Paris en 1900 ; ce serait à souhaiter, car on sortirait ainsi des galeries fastidieuses et interminables, pour aborder une formule vivante de l'industrie. L'Exposition de Lyon aura eu l'honneur de l'innovation, entrevue par Frédéric Le Play, mais que ce grand esprit n'avait pu réaliser.

J.-B. PEY.

Pavillon de la Ville de Lyon

MUSÉE HISTORIQUE LYONNAIS

II

— SUITE —

La première salle est plus particulièrement consacrée à la période qui a précédé la Révolution. On y voit des plans de Lyon à diverses époques, à partir du Lyon antique dressé par Chenavard, mais sujet à corrections, par suite de récents travaux. Un plan du mandement de Béchevelin nous montre, à l'état de terrain presque vague, cette rive gauche du Rhône sur laquelle se déverse le Lyon moderne.

Toute une série d'aquarelles et de dessins, œuvres charmantes du siècle dernier, reproduit des vues de l'ancienne ville.

De Bidault, le château de Pierre-Scize, le fort Saint-Jean et les restes du pont d'Alincourt, emporté par les grosses eaux, la tour du pont de la Guillotière, le chemin des Etroits. Les trois premières de ces vues appartiennent à M. E. Guimet, ainsi qu'un ravissant crayon et lavis, inachevé, représentant la démolition des façades de Bellecour.

De Boissieu, le couvent des Carmes-Déchaussés et le départ de l'aérostat le *Flesselles*, dirigé par Montgolfier le 19 janvier 1784, — ce dernier, dessiné à l'encre de Chine, est une véritable merveille.

Une peinture, appartenant à M. de Cazenove, nous conserve une vue très intéressante de la Saône, entre Pierre-Scize et St-Jean, vers la fin du XVII^e siècle.

**

Les portraits historiques sont très rares à Lyon. Ceux qui ornaient les salles de l'Hôtel de Ville ont été brûlés par les émeutiers, le 9 septembre 1791, et ceux qui étaient conservés dans les familles subirent le même sort, lorsque la Convention décréta le sac et la démolition des maisons habitées par les citoyens aisés.

Le portrait de Gaspard Charrier, prévôt des marchands en 1664 et 1665, peint par Thomas Blanchet et prêté par M^{me} Mathey, est une pièce sans doute unique. Il est en costume consulaire, mais porte la robe noire qui était celle des échevins sortis de fonctions.

Gaspard Charrier était petit-fils de Guillaume, qui eut de sa femme, Gabrielle Dufour, dix-neuf enfants. Elle mourut en 1666, laissant 181 descendants.

Tolozan de Montfort, dernier prévôt des marchands, peint par G. Blanchet, est en habit de ville. L'historien Perneti, chevalier de l'église de Lyon, porte cette coiffure d'intérieur qui fut celle de Voltaire et de tout le monde, et qui nous paraît si drôle par les rapports que nous y trouvons avec un bonnet de femme.

Deux tableaux de la collection de feu M. Valentin Smith : le connétable Charles de Bourbon, souverain de Dombes, peinture sur bois du XVI^e siècle, et Cachet de Garnerans, premier président du parlement de Dombes.

On sait que les charges de ce minuscule parlement, embrassant dans son ressort environ huit mille justiciables, étaient fort recherchées par les familles bourgeoises de la région, en quête de noblesse.

Les portraits sur bois de Henri IV et de Marie de Médicis, sont l'œuvre d'artistes contemporains. Celui de Jean Kléberger est une copie du tableau, par Albert Durer, que possède le Musée de Vienne.

**

Plusieurs pièces intéressantes se voient encore sur les parois de cette première salle.

Voici l'exemplaire original du tarif des droits établis à la barre du pont du Rhône, en 1517-1518 ; le modèle de la lampe d'argent envoyée par le Consulat lyonnais au sanctuaire de Notre-Dame de Lorette, à l'occasion de la peste de 1628 ; l'armorial des prévôts des marchands jusqu'en l'année 1757.

A remarquer dans le « portrait de l'ordre auquel l'on a marché à l'entrée du roy Louis XIII dans sa ville de Lyon et d'Anne d'Autriche », 11 décembre 1622, des chanoines ornés de barbiches que nul évêque ne tolérerait aujourd'hui.

Mais un document curieux, c'est un tableau militaire, prêté par M. le comte de Tournon, représentant les uniformes de tous les régiments d'infanterie et de cavalerie, sous le règne de Louis XVI, avec la date de la création de chaque régiment, le nom du colonel et le lieu de garnison.

Les plus anciens régiments sont ceux de Picardie, Champagne, Navarre et Piémont, formés en 1563 et comprenant quatre bataillons. Certains régiments n'ont que deux bataillons. Le commandement d'un régiment s'achetant, il en fallait pour toutes les bourses.

Le régiment lyonnais, formé en 1660, porte le n^o 15 ; il est de quatre bataillons. L'uniforme est blanc à plastron et parements rouges. Le lieu de garnison était Cambrai, mais une compagnie est détachée à Lyon pour la garde des portes pendant la nuit, afin d'éviter cette corvée aux bourgeois.

Enfin, un meuble, au millésime de 1679, est le coffre de la corporation des tisseurs d'étoffes de soie, d'or et d'argent.

**

Dans la vitrine placée au milieu de la salle, sont les clefs des archives de la ville, du XVI^e siècle, et une clef provenant du château de Pierre-Scize.

On y voit aussi la boîte des maîtres-cardeurs de soie (1599), destinée à recueillir le montant des droits d'inscription dans la corporation et les offrandes pour les chapelles ; un tronc portatif, du XVII^e siècle, servant aux quêtes que l'Aumône générale faisait à domicile ; un reliquaire doré, qui a contenu le cœur de Constantin de Bourbon ; un baudrier, aux armes de Villeroy ; un diplôme, délivré à Jean Thierry, sculpteur Lyonnais, en 1717, reçu membre de l'Académie de peinture et sculpture.

Puis, des objets de la période révolutionnaire : des éventails et des faïences patriotiques des cocardes, des mandats, du pain du siège, et, tout en haut, les bustes de Lamourette, évêque constitutionnel, de Châlier et de Marat.

**

La vitrine placée à l'entrée contient une collection de livres sortis des presses lyonnaises, de 1485 à 1588, remarquables par l'illustration du texte ; des planches de cartes à jouer ; un tarif de la boulangerie de 1515 ; plusieurs actes de mariage, illustrés sur vélin, dont un de la fin du XVI^e siècle, aux noms de Odet Croppet et de Magdeleine Dugrimo ; un brevet de réception dans la communauté des maîtres et marchands merciers, clincailliers, marchands de soie et toiliers, de Esprit Rojat, à la date du 7 mai 1783.

Dans la vitrine du fond, des ouvrages à reliures historiques, aux armes d'Horace Cardon, de Camille de Neuville, du Collège de la Trinité. Un de ces livres est illustré d'un curieux frontispice, où l'artiste fait dire au duc de Bourgogne, en maillot et décoré du grand cordon : « Je n'ay qu'à suivre »

Une broderie, d'autant plus intéressante que ce genre de documents est rare, et prêtée par M. Camille Valadon, représente deux pénitents de la confrérie royale du Confalon, agenouillés. Cette confrérie avait sa chapelle au chevet de Saint-Bonaventure.

On doit à l'obligeance de M. Reignier une épreuve sur satin du portrait de Tolozan gravé par Boilly en 1786.

(A suivre.)

A. BLETON.

L'ART A L'EXPOSITION

LE SALON

SIXIÈME ARTICLE

Je veux accorder de suite une mention à l'*Ariane* de M. Delorme. C'est une statue des plus remarquables, d'une élégance parfaite et d'une irréprochable plastique. Je vois que M. Delorme est élève de M. Bonnassieux ; eh bien ! le maître peut être fier à bon droit de son disciple. Comme le grand sculpteur si justement réputé, M. Delorme possède au plus haut degré une intuition vraiment heureuse de ce je ne sais quoi de très délicat que nul jusqu'ici n'a pu définir, et qui en Art comme en Littérature du reste, constitue le don le plus précieux et le plus enviable des privilèges.

J'aime assez l'*Hébé* de M. Gaudez, d'une conception fort poétique je le reconnais, mais l'artiste n'aurait-il pu employer son incon-

testable talent à reproduire une allégorie moins mythologique et moins usée ?

Le *Martyr* de M. Henri Levasseur me paraît un peu gauche, j'ajouterai que cette œuvre, très honorable d'ailleurs, pêche légèrement par excès de mysticisme. M. Levasseur qui est, cela se voit de suite, un artiste très convaincu, s'est pénétré profondément de ces naïves sculptures du moyen âge, qui, placées au fronton des anciennes cathédrales, montrent au critique attentif la foi qui inspira ces œuvres rudimentaires, mais ne peuvent cacher hélas, l'incapacité notoire de ces précurseurs respectables de l'Art et de la Pensée. M. Henri Levasseur ne devra pas toutefois s'isoler trop entièrement dans la contemplation de la sculpture de cette époque : notre temps veut de l'harmonie, dans les proportions et de la sveltesse dans les formes. Vouloir marcher à l'encontre de ces idées qui sont celles de l'esthétique moderne, serait téméraire, et de même qu'André Chénier conseillait « sur des pensers nouveaux d'écrire des vers antiques ». Je désirerais que des ébauches informes laissées par le moyen âge, M. Henri Levasseur tirât des œuvres superbes et grandioses, tout en conservant la foi profonde et l'enthousiasme indestructible qui animèrent de leur souffle puissant les premiers artistes de ces époques lointaines.

M. Textor a un buste très ressemblant de M. le Maire de Lyon. La physionomie très fine de M. le docteur Gailleton a été rendue par l'artiste avec un rare bonheur et il nous est particulièrement agréable de féliciter M. Textor de la parfaite exécution de ce buste qui comptera certainement parmi ses meilleurs.

La *Proie* de M. Emile Peynot est un groupe superbe de puissance et qui révèle de la part de son auteur une vigueur de touche positivement exceptionnelle. Ce n'est peut-être pas aussi fouillé qu'un Barye, mais l'œuvre impose l'attention et méritait une mention spéciale.

La *Marie Stuart* de M. Ringel d'Illzach, est traitée avec largeur et sobriété : le sculpteur possède à fond l'art de la statuaire monumentale. Très belle et très simple tout à la fois, c'est une œuvre qui ne déparerait point ou le centre d'une place publique ou la cour d'un musée.

M. Rougelet dans son *Héro et Léandre* fait montre d'excellentes qualités, mais je dois à la vérité d'avouer qu'il n'a pas pu infuser une nouvelle vie à ce sujet épuisé aussi bien par le crayon des artistes que par la plume des poètes.

Je complimenterai sans restriction M. Savine pour sa *Mireille* qui est bien un bijou pour la délicatesse du rendu et pour le fini de l'exécution. Le buste de l'héroïne du poème de Mistral se dresse sur un socle d'une architecture charmante et du plus pittoresque effet. J'ai beaucoup admiré, de M. Savine également, un *Saint-Jérôme*, une statue en bois d'une réelle ampleur que l'on n'est pas habitué à rencontrer tous les jours. En exposant ces deux œuvres d'une allure si différente, M. Savine a montré ce que pouvait faire son ciseau : émouvoir simplement et charmer avec grâce.

M. Suchetet expose un *Avril* qui ne serait pas plus mauvais que les autres plâtres similaires consacrés au même sujet, si je n'avais à signaler dans l'œuvre de M. Suchetet une regrettable faute d'anatomie : les doigts de son

modèle ont été déplorablement traités. Je vous demande pardon de m'exprimer avec sévérité, mais M. Suchetet est le titulaire d'une médaille d'or à l'Exposition de 1889 et l'on peut, je crois, se montrer exigeant avec lui.

Le *Poème de la Femme* de M. André Vermare est bien connu de nos lecteurs, ils ont admiré cette statue, sans doute, au Salon de Bellecour où elle fut exposée. Toutefois, ceux qui ne la connaissaient pas, et ils étaient légion, ont vivement admiré cette œuvre peu banale et ils ne cachaient pas leur estime pour l'artiste qui l'avait conçue.

Enfin, je désire citer, avant de quitter la sculpture, deux cariatides de M. Pagny, le *Jour* et la *Nuit*. Ces deux plâtres ont du charme et l'on y retrouve toutes les qualités maîtresses qui distinguent si particulièrement le très sympathique sculpteur.

* * *

Les médailles étaient représentées par des envois très appréciés. MM. Maximilien Bourgeois, Patey et Daniel Dupuis étaient les représentants de cet Art à côté duquel on passe trop dédaigneusement à mon avis parce qu'il ne comporte pas de faux-fuyants, et que pour vaincre les difficultés qu'il présente, il faut non pas les éviter mais les résoudre.

* * *

L'architecture avait, elle aussi, ses fidèles et les initiés prenaient un vif plaisir à la visite des principaux cartons de cette Exposition. On admirait de M. Balouzet la maquette des *panneaux décoratifs du cercle de Vichy*, œuvre exécutée en collaboration avec M. Despierres. On passait ensuite au *projet d'exposition pour Buda-Pesth* de M. Edouard Bissuel, au *projet d'église* de M. Marius Charvet, au *château de Cornod* de M. Despierres, au *baptistère de M. Claudius Jamot*, au *tombeau de Philippe le Hardi* par M. Saint-Père, pour finir par la très élégante *salle de sculpture* de M. Rogniat. Toutes ces œuvres m'ont paru d'une belle ordonnance, d'une excellente conception et d'une précision impeccable ! elles ont retenu de longues heures du reste, l'attention des connaisseurs.

* * *

Dans la section des monuments publics, je citerai volontiers M. Claudius Barriot. M. Barriot a décoré de son prestigieux pinceau les principaux monuments de notre ville : il a exécuté une *Chloé* à la Préfecture du Rhône, la *Danse* au cercle de Vichy, un *panneau extérieur* à l'église St-Joseph, les *Quarante-huit Martyrs* à l'Hospice de l'Antiquaille. Tout cela avec une fougue, une hardiesse et une perfection qui étonnent. M. Barriot est un peu comme ces grands artistes du xvi^e siècle tour à tour peintres, sculpteurs et architectes. M. Barriot est comme cela : après avoir retracé sur la toile quelque poétique scène de plein air, il peint un plafond ou quelque fresque monumentale. Et le succès de l'artiste est très grand en ces genres si variés : c'est que partout éclate la vigueur de touche qui est la caractéristique de son talent si personnel ainsi que la virtuosité vraiment exceptionnelle que l'on peut admirer à chaque instant aussi bien dans son dessin que dans son coloris.

M. Domer, lui, a exposé les merveilleux plafonds qui ont fait sa réputation. Il y a joint les diverses peintures décoratives qui ornent soit l'Hôtel de Ville, soit le Palais du Commerce, soit la nouvelle église de Fourvière. Je n'entreprendrai pas l'analyse de ces œuvres superbes que tout le monde connaît : chacun sait, n'est-ce pas, que M. Domer est un grand artiste et un évocateur des plus émouvants.

MM. Détanger et Millefaut sont également infatigables ! le premier a décoré soit la Préfecture du Rhône, soit de très nombreuses églises, le tout avec une variété d'effets très appréciée ; le second a mis des statues ou des allégories au fronton de tous les monuments exécutés en ces dernières années. Cela tient du prodige. Ce ne sont point ces deux artistes qui connaîtront jamais la paresse si délicieusement chantée par Théodore de Banville !

A citer enfin le *Repos de Diane* de M. Sicard, le *J.-J. Rousseau chez M^{me} de Warens* de M. Baüer qui valut à son auteur la médaille du Salon de Bellecour en 1894, la *Vallée de l'Yzeron* de M. Balouzet et la *Couronne de Camélias* de M. Médard. Toutes ces œuvres et j'en suis heureux pour leurs auteurs ont obtenu un succès absolument justifié.

Je renvoie à la semaine prochaine mon dernier article au cours duquel je me propose de faire quelques réflexions générales sur le Salon.

GEORGES DE MYRTE.

EXPOSITION OUVRIÈRE

Le Syndicat des ouvriers tailleurs avait exposé 16 ou 18 pièces qui étaient autant de chefs-d'œuvre de coupe et d'élégance, aussi le Jury a-t-il récompensé comme ils le méritaient ces artistes de l'aiguille en leur allouant une médaille d'or. Très remarquable aussi une superbe pendule de notre ami Charrel, en ébène avec incrustation de nacre et ivoire, une médaille d'argent est venue récompenser dans une certaine mesure les efforts de cet artiste. Voici les cartonniers en fin dont la vitrine est un véritable bijou, pas un visiteur de notre pavillon qui ne se soit extasié devant ces superbes productions de quelques artistes du Syndicat des cartonniers, très remarquables et admirées ces bonbonnières à trois ou quatre compartiments fermant à clef, capitonnées de satin rose ou blanc dont seul le fini d'exécution extérieur égalait la fraîcheur. L'ouvrier qui a exécuté ces merveilles, est non-seulement un cartonnier habile mais encore un peintre de talent qui a su décorer avec des fleurettes, d'un fini d'exécution parfait, les principales pièces de cette exposition, des vases à fleurs, d'une coupe élégante, un grand coffret à ouvrage dénotent aussi de la part de leur auteur une grande habileté, une sûreté dans la coupe et l'assemblage qui classent hors pair celui qui a exécuté ces différents travaux. Quoique d'une beauté incontestée cette exposition, et nous le regrettons, n'a obtenu qu'une médaille de bronze. Il reste pourtant à nos amis la consolation d'avoir produit des œuvres d'art comme on n'en pouvait voir aucune sous la coupole ou dans les pavillons particuliers et nous espérons bien les revoir en 1900, avec l'espoir que là alors, on pourra leur donner plus de satisfaction et mieux apprécier leurs chefs-d'œuvre.

Juste en face de cette exposition se trouvait une vitrine qui a été longtemps un sujet de curiosité pour le public, c'est celle du Syndicat des orfè-

vres de Lyon qui n'ont pas encore, si je ne me trompe, terminés leurs articles, espérons pourtant qu'ils le seront en 1900 et que les visiteurs pourront à cette époque s'extasier autrement que devant une vitrine vide ou à peu près.

Mais qu'entends-je ! Je me suis cru en me retournant perdu dans une des innombrables petites rues du plateau. Car devant moi un canot *pour de vrai* passant la navette et tirant le battant exécute sous les yeux des visiteurs ébahis une superbe allégorie rappelant aux étrangers leur visite à l'Exposition lyonnaise, exécution parfaite comme dessin approprié au tissage, comme mise en cartes et tissage, en somme un bon souvenir artistique.

Voilà à gauche la passementerie lyonnaise, avec les innombrables applications de soierie, cette grande industrie, sœur cadette du tissage, a aussi subi les fluctuations de son aînée. Nos amis ont réussi avec peu de chose à montrer aux visiteurs des spécimens de leurs différents produits, exécutés de mains de maîtres et le succès qu'ils ont remportés, surtout auprès des dames, a dû les récompenser de leurs vaillants efforts.

Les apprêteurs de Lyon offrent aussi, aux yeux des visiteurs éblouis, de superbes spécimens de leurs travaux, gaze apprêtée, moire antique, moire française, moire, etc., etc., toutes les moires du monde étaient là attirant l'œil autant que les satins ou pongées auxquels ils ont su donner un apprêt éclatant. Si la soierie lyonnaise est universellement connue et estimée, nos apprêteurs ont sans aucun doute une grande part dans ce succès et à ce titre ce n'était pas trop de récompenser par une médaille d'argent l'élite de ses ouvriers qui se sont dévoués à l'Exposition ouvrière.

Enfin voici la soierie avec de superbes échantillons de velours pour meubles, robes, des damas, des façonnés, armures, etc., etc. L'éloge de nos ouvriers dessinateurs, liseurs de dessins, metteurs en cartes et tisseurs n'est plus à faire, des voix plus autorisées et surtout plus compétentes que la mienne ont dans de récentes réunions ou Congrès rendu justice aux ouvriers en soie. Qu'il me soit permis de dire pourtant que dans notre pavillon ouvrier si nous n'avions pas le luxe de l'Exposition générale au point de vue de l'exécution du travail, nous n'étions certainement pas moins riches.

Le tissage mécanique a tenu lui aussi à présenter un aperçu de ses travaux. Ce n'est certes pas là le fini d'exécution du travail à la main, mais cependant la grande masse des consommateurs peut s'y tromper. C'est un peu ce qui fait son succès, et les ouvriers ont eu grandement raison en s'efforçant de présenter des travaux irréprochables sous tous les rapports. Les coupeurs-tailleurs qui possèdent une école professionnelle ont exposé leurs dessins, quelques méthodes de coupes et différents travaux exécutés par leurs élèves. Ces travaux ont aussi été récompensés par le Jury.

Mais voici le salon des ébénistes et sculpteurs mouluriers qui a été aussi un des clous de notre Exposition. Que pourrais-je dire de ces meubles qui ont été tant admirés, sinon que des hommes qui produisent de pareilles œuvres peuvent être classés hors pair parmi tous les ouvriers d'élite que possèdent ces deux coopérations, aussi ces meubles ne resteront pas en magasin, un éminent collectionneur d'œuvres d'art s'en étant rendu acquéreur. C'est là une bonne récompense pour les dévoués collaborateurs de ces travaux, meilleure que celle allouée par le Jury qui n'a donné à ces artistes qu'une médaille d'argent.

Les coffretiers, malletiers, un peu tard-venus n'en avaient pas moins une vitrine très bien gar-

nie ; là, tous les genres de malles, coffrets, valises, sacs, etc., etc., étaient confectionnés avec une solidité à toute épreuve et un bon goût parfait.

Tout à côté, les peintres céramistes de Limoges étalent leurs superbes productions. Quel coloris, quelle finesse d'exécution dans toutes ces porcelaines fines et comme je comprends parfaitement que l'Etat subventionne un peu les écoles où se forment de tels artistes. C'est une de nos gloires françaises que nous possédions dans notre pavillon ouvrier, aussi les céramistes ont remporté là un succès de sympathie et de curiosité qui doit leur aider à oublier la parcimonie.

J'en ai à peu près fini de ces excursions autour de l'œuvre conçue et menée à bien par quelques dévoués de la classe ouvrière.

Je ne terminerai pas cette pérégrination sans remercier vivement la Municipalité, l'Etat et toutes les bonnes volontés qui nous ont aidés dans notre tâche. Le succès de cette entreprise est pour moi un sûr garant que, à l'avenir, beaucoup de difficultés de la première heure seront applanies par le précédent que nous venons de créer. Ce sera une des belles pages de l'histoire de la classe ouvrière lyonnaise, d'avoir osé en province tenter ce mouvement de décentralisation industrielle qui sera sans nul doute suivi par d'autres villes. C'est dans ces tournois pacifiques du travail que nous devons trouver notre émancipation, car il reste toujours entre les ouvriers ayant contribué à l'exécution des travaux une solidarité qui peut dans un temps plus ou moins éloigné, nous mener à l'association qui doit être l'idéal que nous devons envier.

A. VALETTE.

LES CONGRÈS

CONGRÈS DE LA PROPRIÉTÉ BATIE

L'hygiène de la maison et les logements insalubres.

Rapport présenté par M. le docteur Cazeneuve, conseiller général du Rhône, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon.

Plusieurs rapporteurs se proposent de traiter les points de vue divers de l'hygiène de l'habitation. L'hygiène du bâtiment proprement dit, les logements insalubres doivent être l'objet de rapports spéciaux, ainsi que les causes de contamination et les moyens d'assainissement des locaux.

Force m'est donc de me limiter à un cercle d'études restreint, dans lequel on ne cherchera pas le mérite d'une très grande nouveauté. Les règles de l'hygiène de la maison ont été tracées magistralement, depuis plusieurs années déjà, par les médecins hygiénistes qui se sont inspirés des données fondamentales de la physiologie, et ont tiré profit d'un grand nombre d'observations soigneusement enregistrées.

L'étude rapide que nous présentons sera donc la mise au point, qu'on me permette cette expression, des vérités acquises et indiscutées sur les conditions de l'installation hygiénique de la maison et les causes d'insalubrité qu'il faut éviter.

I

Milieu respiratoire.

« Respirer un air pur ni trop chaud, ni trop froid dans un milieu convenablement éclairé. »

Tel est en résumé le problème à résoudre

dans la disposition d'une maison habitable. Toute l'hygiène de la maison est là.

Il faut qu'un habitant, portes et fenêtres closes, puisse respirer un air salubre pendant le temps des séjours obligés, la nuit particulièrement. Quel cube d'air intérieur lui faut-il ? Ensuite quelle quantité d'air par personne faut-il faire pénétrer dans les locaux habités, à quel moment et par quel moyen ?

En premier lieu donc, il est nécessaire que le local où nous respirons soit suffisamment vaste, pour que les produits que nous rejetons et qui vicient l'atmosphère soient dans un état de dissolution telle que nous n'en soyons pas incommodés.

La respiration pulmonaire, la transpiration cutanée, etc., jettent dans l'atmosphère de l'acide carbonique, des matières organiques odorantes, putrescibles même, des alcaloïdes toxiques, qui ont une action fâcheuse sur la santé. L'éclairage artificiel contribue à vicier l'air par un dégagement continu d'acide carbonique ; les animaux qui peuvent cohabiter avec vous, les plantes elles-mêmes dans l'obscurité exhalent des produits nuisibles, acide carbonique, corps volatils plus ou moins toxiques. A ce propos, il est de bonne hygiène la nuit de retirer de la chambre à coucher plantes et animaux.

En laissant de côté les causes adjacentes qui peuvent altérer l'air respirable, et en ne tenant compte que des sources d'altération dues à l'habitant lui-même, un cubage de place de 30 mètres cubes environ paraît être l'espace minimum convenable à chaque individu.

Il me serait facile de rappeler à ce propos que bien des casernes, lycées ou hôpitaux n'atteignent pas ce chiffre. En revanche cependant, les nouvelles constructions sont basées sur ces données fondamentales, qui constituent même un minimum. Je pourrais citer les hôpitaux de Paris, de Turin, de Milan, qui atteignent de 70 à 100 mètres cubes par malade.

La Commission des logements insalubres de Paris, de 1870 à 1876 a proposé à l'administration d'interdire toute pièce destinée à l'habitation permanente de jour et de nuit qui offre moins de 14 mètres cubes de capacité par personne et de n'en autoriser aucune à moins de 10 mètres.

Fleury donne les dimensions suivantes d'une chambre à coucher pour une personne : 3 m. 50 d'élévation et 4 mètres de longueur et de largeur.

(A suivre).

Macaroni ★★★ Rivoire et Carret

En paquets de 250 et 500 grammes.

LE CAFÉ

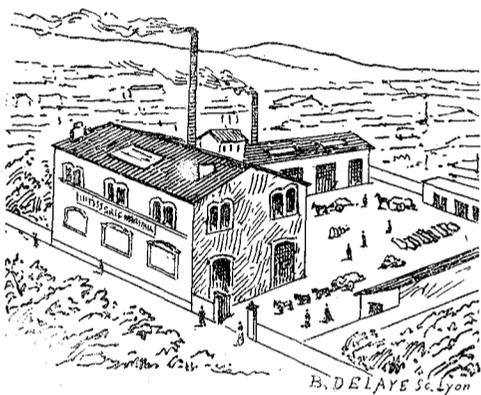
Les journaux de Lyon ont consacré récemment plusieurs articles à la *Rotisserie Marseillaise de café*. A leur exemple nous croyons devoir fournir à nos lecteurs des détails sur cette importante innovation :

Il y a quelques mois, une industrie nouvelle pour la torréfaction mécanique à vapeur du café se créait à Marseille avec ramification à Lyon. Le succès a déjà dépassé les espérances.

Cette industrie, appelée à faire disparaître à bref délai, le vieux brûloir dont les épiciers se

servent — de temps immémorial — pour brûler le café sur le pas de leur porte, vient d'installer dans la première de ces deux villes, sous le nom de *Rôtisserie Marseillaise de café* une vaste usine sur le modèle de celles des grandes maisons de Belgique, de Hollande, d'Allemagne et surtout de New-York où les frères Arbruckle, les plus importants « roasters » du monde ne brûlent pas moins de 90,000 kilos de café par jour.

La Rôtisserie Marseillaise de café, où tout est actionné par une puissante machine à vapeur, sortie des ateliers de MM. Piguet frères, les constructeurs lyonnais justement réputés, ne se borne pas à torréfier quotidiennement une très grande quantité de café avec une réelle économie, elle offre aussi, par son organisation, toutes les garanties de bonne qualité que l'acheteur est en droit d'exiger et qui lui font complètement défaut quand il est à la merci d'intermédiaires qui, trop souvent, lui livrent sous le même nom, tantôt une sorte, tantôt l'autre, ou même des mélanges faits, trop souvent aussi, sans discernement.



La Rôtisserie Marseillaise appartient à des importateurs en relation directe avec tous les pays producteurs, et livre par conséquent des sortes absolument authentiques. Ces importateurs sont MM. Dufay, Gigandet et C^{ie}, dont la maison est la plus importante et la plus ancienne de Marseille dans le commerce du café, puisque sa fondation date de 1815. Ils détiennent toujours un stock énorme de marchandises, et peuvent aussi par leur succursale du Havre puiser dans le principal marché du monde.

Il est intéressant de suivre les différentes opérations que subit le café à son arrivée à l'usine.

D'abord la toilette :

Très peu de sortes arrivent aujourd'hui parfaitement propres ; presque toutes contiennent de la poussière, d'autres des pierres, des coques, des brisures et autres impuretés qui altèrent le bon goût du café. Pour éliminer tout cela, l'épicier le mieux outillé n'a que le tamis à bras, le van et ses doigts. A la Rôtisserie Marseillaise, le café, au sortir des godets dans lesquels il est monté, au moyen d'élevateurs, du rez-de-chaussée, qui sert d'entrepôt, au premier étage où se trouvent les appareils, le café, disons-nous, est saisi par le tamis brossier, où se combinent cribles, vans et brosses, et mécaniquement il est dépouillé de toutes les matières étrangères et surtout de cette couche de poussière adhérente qui donne facilement au café un goût terreux et désagréable.

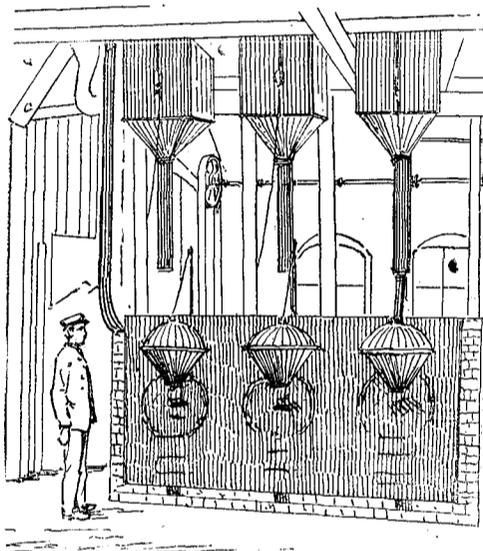
Au sortir du tamis, le café repris par un nouvel élévateur retombe dans le réservoir de la balance automatique, qui indique le poids exact qu'on va brûler ; puis il en est rejeté pour passer dans un autre réservoir suspendu au-dessus de la gueule de chaque brûloir, et qui contient ainsi, toujours prête, la charge destinée à remplacer le café sortant du brûloir.

Nous sommes à la torréfaction, l'opération principale. Les trois énormes brûloirs, qui contiennent chacun 160 kilos de café cru, sont de grands

cylindres en acier montés sur un essieu creux, de telle sorte qu'ils peuvent tourner autour d'un feu vif et permettre aux gaz produits par la torréfaction de s'échapper.

Le brûloir se complète, à l'intérieur, d'une crémaillère en spirale qui permet de dispenser la vapeur dans toutes les directions, afin que la chaleur uniformément distribuée donne une torréfaction uniforme et régulière dans toute la charge.

La surveillance de la torréfaction se fait au moyen d'une petite ouverture par laquelle peut pénétrer une sonde sans aucun arrêt dans le mouvement. Au moment décisif, un déclenchement précis se fait dans l'appareil, le brûloir s'ouvre, et le café chassé par la crémaillère inférieure est projeté dans un chariot à fond grillé, à l'extrémité duquel est adapté un puissant ventilateur, destiné à faire pénétrer l'air froid à travers les grains brûlants et empêcher ainsi de se disperser les essences dont dépendent le parfum, l'huile volatile du café, la précieuse caféine, en un mot tous les principes hygiéniques et salutaires que les chimistes ont reconnus au café cru.



Un deuxième triage se fait ensuite, et d'une façon merveilleuse : le café est placé dans le chariot sous l'appareil aspirateur, et là, en un clin d'œil, absorbé, pneumatiquement en quelque sorte, par le tube qui ressemble fort à une trompe d'éléphant. Mais cet appareil entièrement nouveau n'opère pas brutalement : sa force d'aspiration est combinée d'après la densité du café, et, intelligemment, il laisse dans le chariot les pierres et les corps étrangers et rejette les grains brisés et les pellicules qui ont pu se détacher au cours des opérations précédentes.

Il reste encore la question des mélanges. Le gourmet demande généralement du café torréfié mélangé de trois qualités. L'épicier, pour simplifier, fait son mélange avant la torréfaction, et comme certaines sortes sont plus tendres que d'autres, il s'en suit une irrégularité dans le point de cuisson ; à la Rôtisserie, les trois qualités grillées séparément passent dans un grand cylindre en communication avec une chaudière, le mélange s'y fait à souhait, un courant d'air chaud harmonise les nuances, et le café refroidi descend automatiquement, toujours, au rez-de-chaussée, pour être mis en boîtes de différents poids, fermées par une bande portant la marque de fabrique, et dont la couleur distingue les qualités.

Cette industrie nouvelle dont Marseille a lieu d'être fière, car c'est le seul port du continent où elle existe aux mains d'importateurs, méritait d'être signalée et décrite avec un tel développement. Elle produit dans le commerce du café une véritable révolution : pour le revendeur, c'est la suppression d'un travail ennuyeux et ingrat, c'est le moyen de se rendre exactement compte de son

bénéfice ; pour le consommateur, c'est la certitude de trouver toujours du café torréfié réunissant toutes les qualités de goût, de propreté et d'hygiène.

Elle méritait aussi que Lyon s'en assurât les bienfaits ; et c'est pour cela que la maison Vaesen frères, liée à la maison créatrice par des relations aussi anciennes qu'elles deux, a accepté l'offre qui lui a été faite de la vente exclusive en gros, pour Lyon et la région du nouveau produit.

Les concessionnaires, grâce à une entente avec la Compagnie P.-L.-M. pour un transport très rapide, seront en mesure de livrer toujours des cafés récemment torréfiés. D'ailleurs, par le procédé de refroidissement dont il a été déjà parlé, la conservation est assurée au café de la Rôtisserie Marseillaise pour bien plus longtemps qu'à ses similaires, par la méthode courante.

ÉTATS-UNIS DU BRÉSIL ÉTAT DE ESPIRITO-SANTO

35.000 Obligations de 500 fr. 5 %

INTÉRÊT ANNUEL 25 FRANCS

Payable par semestres, les 5 Avril et 5 Octobre.

Remboursement en 33 ans par tirages annuels

PREMIER REMBOURSEMENT LE 5 OCTOBRE 1896

L'emprunt ne pourra être converti avant 1909.

PRIX D'ÉMISSION FR. 415

Jouissance du 5 Octobre 1894.

PAYABLES	En souscrivant.....	Fr. 100
	A la répartition du 19 au 26 Décembre..	115
	Du 19 au 25 Février 1895.....	100
	Du 19 au 52 Février 1895.....	100

L'obligation libérée à la Répartition sera délivrée à Fr. 413,75

Le revenu dépasse 6 % non compris la prime de remboursement.

ON SOUSCRIT A PARIS LE 11 DÉCEMBRE 1894

Et dès aujourd'hui, par correspondance à la

BANQUE de PARIS et des PAYS-BAS, 3, r. d'Antin.

Vient de paraître :

L'ALMANACH

DES

VITICULTEURS

POUR 1895

Opuscule groupant et résumant les travaux les plus récents, les plus intéressants concernant la viticulture.

PRIX : 50 CENTIMES

Franco par la poste : 60 c. en timb. par la poste.

EN VENTE :

AUX PETITS DOCKS DU COMMERCE
12, rue Confort, 12, Lyon

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique
Porte-voix, Paratonnerres

Anc^{ie} Maison CHOLLET & RÉZARD

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière

et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

CULTURE DES PLANTES

Dans les Appartements

Par l'usage du RÉGÉNÉRATEUR DES PLANTES

2 Diplômes d'honneur, Hors concours, Douze Médailles : or, vermeil, argent, bronze. Exposition Universelle, Lyon 1894 : Médaille d'argent.

Ce composé chimique fournit aux plantes les substances nécessaires à leur entretien et leur complet développement. Pour les plantes malades ou négligées les résultats sont merveilleux. Prix des boîtes : 1.25, 2 fr., 4 fr. et 9 fr., avec brochure indiquant mode d'emploi et culture des plantes. Par correspondance, ajouter 15 cent.

Dépôt général : Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon.

AMEUBLEMENTS

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR

LYON — 42, cours de la Liberté, 42 — LYON

MEUBLES ORDINAIRES ET RICHES

Meubles et Sièges d'Art
Tentures — Glaces — Tapis — Literie complète

Successeur de M. Hilaire DUFIN

POUR LA

FABRICATION DES MEUBLES D'ART

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

SERVICE D'HIVER

Vient de Paraître

LE WAGON

INDICATEUR DES CHEMINS DE FER

Contenant toutes les modifications survenues à l'Horaire des Chemins de fer P.-L.-M. pour le service d'hiver.

Prix : 30 cent. — Franco : 35 cent.

VENTE EN GROS :

AGENCE FOURNIER

14, rue Confort, LYON

Le demander dans les KIOSQUES et dans les GARES

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

Plus de Névralgies

GUÉRISON
SURE & RADICALE
PAR LES

Dragées de R.R. PP. Prémontés

A base de Valérianate de zinc
et des principes actifs du QUINQUINA

DES
MIGRAINES, NÉVRALGIES

Dépôt Général à Lyon
BOISSIER & FOURNIER, Droguistes
Rue de la Poulallerie, 6
Envoi 1^{er} contre 3 fr. en timb. ou mandat

Dans toutes les bonnes
Pharmacies

Plus de Névroses

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

VA PARAÎTRE PROCHAINEMENT

LIVRE D'OR

DE
l'Exposition de Lyon

EN 1894

BELLE PUBLICATION DE LUXE

Cet ouvrage, illustré de nombreuses gravures, se publiera par fascicules. Il sera complet en 50 fascicules.

ON SOUSCRIT

A l'Agence FOURNIER

14, rue Confort, Lyon.

ET DANS SES SUCCURSALES

Prix de souscription : 25 fr.

FABRIQUE DE REMISES

J. MOUSSY Fils

16, rue des Capucins, 16

Tissage mécanique B^{té} S. G. D. G.
Soies, Cotons, Fils et Four-
nitures générales pour la
Soierie.

La Revue Bi-Mensuelle

DES

TIRAGES FINANCIERS

Paraissant les 12 et 25 de chaque mois. — Publiant tous les tirages des valeurs à lots, et reproduisant périodiquement la liste des lots non réclamés.

Prix du n^o : 10 centimes.

Abonnements : France, 2 fr. par an; Etranger, 3 fr.

Pour les abonnements : s'adresser aux *Petits Docks du Commerce*, 12, rue Confort.

PARCS & JARDINS

C. JACQUIER FILS

1, rue des Tuilleries (Monplaisir-Lyon)

Cultures et Collections générales de tous les végétaux en plein air, servant à l'ornementation des jardins : Arbres fruitiers, forestiers, d'alignement, arbustes à fleurs et à feuilles persistantes, conifères, rosiers, clématites, plantes grimpances, plantes vivaces, jeunes plants pour haies et reboisement, etc., etc. Tracés et exécution de Parcs et Jardins.

AVIS AUX CYCLISTES

Voulez-vous conserver votre machine toujours neuve, propre et éblouissante? Peinturez-la avec la peinture **émail** qui s'y applique directement et sèche en une heure.

Elle s'emploie aussi avec beau succès sur les objets tels que : voitures de luxe, meubles, plâtres, ciments, terre cuite, zinc, fer, et pour tous les travaux d'intérieur.

La peinture **émail** se trouve aux nuances suivantes :

Blanc-crème, bleu turquoise, bleu outremer, jaune de chrome, noir, rouge, rose, vert, d'eau, vert foncé, gris perle, brun.

Prix des différents bidons : 1 fr. 75 et 3 fr. 25.

Un bidon de 1 fr. 75 suffit pour peindre une bicyclette.

Dépôt général : Aux *Petits Docks du Commerce*, rue Confort, 12, — Lyon.

VOICI L'HIVER!

la saison où l'on consomme du



Nous recommandons à nos Lecteurs

Le THÉ des MANDARINS

QUI SE VEND EN BOITES DE

1 fr. — 2 fr. 50 — 4 fr. 50 et 8 fr.

dans toutes les épiceries et

AUX PETITS DOCKS DU COMMERCE

12, Rue Confort, 12, LYON

DEMANDEZ BIEN

LE THÉ DES MANDARINS

TEINTURE-DÉGRAISSAGE

« A L'ARC-EN-CIEL »

28, rue Palais-Grillet, 28 (au coin de la rue Ferrandière
40, rue Paul-Bert (entre l'av. de Saxe et la place Voltaire)

DEUIL EN 24 HEURES

Teinture noire et Dégraissage tous les Jours. — Détachage instantané à domicile.
On teint les vêtements sans rien découder.

! Grand succès!

L'ALBUM de

GRENOBLE

Le N^o 3 de la Charmante Collection

FRANCE-ALBUM

Contient 30 pages de Gravures

pour 50 centimes.

Franco 65 centimes.

AGENCE FOURNIER, 14, RUE CONFORT, LYON

GRENOBLE ET LYON

62 Pages de Gravures

80 Centimes, — Franco : 1 Franc.

Polices remboursables à 100 fr.

Coûtant 5 fr. au comptant
ou 6 fr. à terme, payables en 60 mois

Le versement de 1 franc par
mois pendant 60 mois assure
un capital de 1,000 fr.;
2 fr. par mois assu-
rent 2,000 fr.,
et ainsi de
suite.

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
Pour favoriser le développement de l'Épargne par la Reconstitution des Capitales
Siège social : Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

SIX
TIRAGES PAR AN

Le souscripteur participe
aux tirages dès son premier ver-
sement et jusqu'au remboursement
intégral du capital qu'il a souscrit.

Envoi franco des Tarifs et Prospectus sur demande

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS OU POUR SOUSCRIRE
S'adresser au Directeur, à Lyon, 2, rue Bât-d'Argent.